



Le Département de Meurthe et Moselle recherche :

UN MEDECIN PMI (homme, femme)

**Spécialisé.e en pédiatrie, gynécologie obstétrique, psychiatrie infantile
ou en santé publique**



Situé dans la région Grand Est, le département de Meurthe et Moselle (collectivité de 3 350 agents) couvre une population de 733 821 habitants (591 communes réparties en 23 cantons).

Au travers d'une grande diversité de métiers (143 métiers différents), il porte une politique forte en direction des solidarités pour permettre un accès pour tous aux services départementaux de proximité et l'accès aux droits fondamentaux que sont la santé, l'insertion sociale et professionnelle, la protection de l'enfance.

La prévention est le levier privilégié de sa politique de solidarité afin de lutter contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge de la vie.

Chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant, le service départemental de protection maternelle et infantile (PMI) concentre ses actions sur la période de la maternité et des 6 premières années de l'enfant. Composé de personnels qualifiés, le service de PMI est le premier maillon des services oeuvrant quotidiennement pour aider et accompagner les familles dans leurs difficultés et leur permettre de devenir ou redevenir acteur de leur projet éducatif et familial.

MISSION CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du Médecin PMI de territoire, vous mettez en œuvre dans votre secteur, les politiques départementales de protection et promotion de la santé maternelle et infantile qui ont été définies par l'assemblée départementale.

Chargé.e des consultations petite enfance pour votre secteur d'intervention, vous êtes garant.e de la qualité des interventions. Vous réalisez les bilans de santé en école maternelle, avec l'appui des puéricultrices de l'équipe, et participez au suivi de la scolarisation des enfants en situation de handicap et des enfants en difficulté d'adaptation scolaire. Vous veillez au suivi des enfants bénéficiant d'une mesure de protection.

Vous informez votre hiérarchie de toute situation pour laquelle l'enfant est menacé dans sa santé et son développement en raison de mauvais traitements et/ou défauts de soin ou lorsque les circonstances font obstacle à ce que l'enfant reçoive les soins nécessaires.

Vous contribuez à l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement social et vous participez aux réunions PMI, tant territoriales que départementales.

PROFIL

Vous êtes reconnu.e pour vos qualités relationnelles (dialogue, écoute, pédagogie) et votre capacité d'analyse et d'observation. Disponible et organisé.e, vous savez travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les différents acteurs œuvrant dans le champ sanitaire et social.

Vous êtes force de proposition et témoignez d'un intérêt certain un service public de qualité, vous souhaitez contribuer aux enjeux de promotion de la santé et de protection des mineurs en danger existants en Meurthe-et-Moselle.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE ET AVANTAGES

Le Conseil départemental propose à ses agents des modalités de travail et d'organisation particulières, permettant d'articuler au mieux les temps professionnels et personnels (cycles de travail, télétravail, RTT et congés annuels, prestations sociales (CNAS), véhicule de service, téléphone portable professionnel).

Le poste est ouvert aux médecins de 2ème classe et 1ère classe. Rémunération selon traitement indiciaire, régime indemnitaire et NBI (pour les fonctionnaires uniquement).

Vous travaillerez sur un poste à temps complet, au sein de la Maison départementale des solidarités (MDS)

VOUS SOUHAITEZ POSTULER

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter : Docteur Cécile GARRIGUES tél : 03 83 67 45 36 ou Docteur Stéphanie REMILLEUX au 03.83.74.44.22

Vous pouvez aussi consulter les publications du Département : http://meurthe-et-moselle.fr/les-publications?field_cat_goriespubli_tid%5B%5D=138&=Appliquer

Le site internet du Département 54 : <http://meurthe-et-moselle.fr>


Vous êtes tenté par cette expérience professionnelle riche en diversité, rejoignez l'équipe du territoire et de la protection maternelle et infantile en postulant auprès de la Direction des Ressources Humaines :


**Directeur des Ressources Humaines
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
48 esplanade Jacques Baudot
54000 NANCY
Adresse mail : drhcandidatures@departement54.fr**


Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Retrouvez les actualités du Département de Meurthe et Moselle sur les réseaux sociaux :

 **facebook** : <https://m.facebook.com/departement54>

 Twitter : <https://twitter.com/Departement54>

 **Instagram** : <https://www.instagram.com/departement54/>

 **Dailymotion** : <https://www.dailymotion.com/departement54>